

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
des DÉLIBÉRATIONS**

1ère RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2019

Séance du 6 mars 2019

CD20190306_17
id. 4401

Le 6 mars 2019, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 16*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, M. BERTELLI, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BESIERS (pouvoir à Mme COLOMBIE), M. HENRYOT (pouvoir à Mme BAULU)

Absent(s) :

Mme SARDEING-RODRIGUEZ

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**OPÉRATION DE SÉCURISATION ET SIGNALISATION
DE LA VÉLOROUTE VALLÉE ET GORGES DE L'AVEYRON
MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Lors des orientations budgétaires du 13 mars 2018, l'Assemblée départementale a adopté le plan de financement de l'opération de mise en sécurité, développement et valorisation de l'itinéraire cyclable "véloroute vallée et gorges de l'Aveyron" et de ses

11 boucles locales associées pour un montant total 162 582 € TTC.

Au regard des montants de dépenses stabilisés conformément à l'accord-cadre relatif à la fourniture de panneaux et dispositifs de signalisation notifié le 28/03/2018 et des derniers devis reçus, le budget global de l'opération peut aujourd'hui être arrêté à la somme de 154 584 € TTC (soit 128 820 € HT).

Il se compose des dépenses suivantes :

- Dépenses de communication, promotion et accompagnement 39 084 € TTC
- Signalisation115 500 € TTC
 - dont signalisation sur RD 37 000 €
 - signalisation boucles locales 78 500 €

Cette opération valorise en sus les frais de personnel et de missions pour les agents mobilisés sur le projet pour un coût de 14 051,43 € TTC, ce qui porte le coût global de l'opération à 168 135 € TTC (soit 142 872 € HT).

Par conséquent le plan de financement est réactualisé de la façon suivante :

- Europe (Leader 48%)..... 68 579 €
 - Etat (14,85%)..... 21 229 €
 - Autofinancement (37,15%).... 53 064 €
- TOTAL (100%)..... 142 872 € HT

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire, tourisme et patrimoine,

Vu l'avis de la commission des finances,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 13 mars 2018, adoptant le plan de financement de l'opération de mise en sécurité, développement et valorisation de l'itinéraire cyclable "véloroute vallée et gorges de l'Aveyron"

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le coût global de l'opération de sécurisation et de signalétique de l'itinéraire « Véloroute de la Vallée et des Gorges de l'Aveyron » et de ses 11 boucles communales arrêté à 168 135 € TTC (soit 142 872 € HT) ainsi que le plan de financement de l'opération susvisé ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter les participations financières auprès des partenaires à savoir, l'Europe et l'État.

Adopté à l'unanimité.

Le Président ,

Christian ASTRUC